Schweizerische Arbeitsgemeinschaft für die Berggebiete (SAB)
Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB)
Gruppo svizzero per le regioni di montagna (SAB)
Gruppa svizera per las regiuns da muntogna (SAB)

3001 Bern / Seilerstrasse 4 / Postfach / Tel. 031/ 382 10 10 / Fax 031/ 382 10 16
www.sab.ch info@sab.ch Postkonto 50-6480-3

Berne, le 20.02.2019

Communiqué de presse 1160

Le SAB soutient le message sur la promotion économique

Le Groupement suisse pour les régions de montagnes (SAB) se réjouit de la publication, par le Conseil fédéral, du message sur la promotion économique 2020 – 23. Dans ce document, le Conseil fédéral s'engage clairement en faveur de la politique régionale et de la politique touristique. Le SAB est tout particulièrement satisfait en raison de la présence du nouveau programme en faveur des régions de montagnes. Ce dernier favorise des approches novatrices en matière de politique régionale, tout en mettant l'accent sur les régions structurellement faibles.

Le 20 février 2019, le Conseil fédéral a publié son message sur la promotion économique 2020-23. Il s'agit d'un ensemble de mesures regroupant notamment la politique en faveur des PME, la promotion des exportations, la politique régionale et la politique touristique. Ce message se concentre sur la numérisation. Le SAB se réjouit de cette orientation. Car la numérisation représente une grande opportunité, en particulier pour les régions de montagnes. Grâce à cette technologie, il est possible de développer des modèles économiques entièrement nouveaux et de surmonter les inconvénients liés aux distances géographiques.

Le message s'inscrit dans la continuité des instruments précédents. Le programme en faveur des régions de montagnes constitue le principal nouvel élément. Ce programme vise à tester de nouvelles approches au sein des régions à faible potentiel. Il correspond à l'une des principales préoccupations du SAB. En effet, le SAB a demandé, à plusieurs reprises, que la politique régionale se concentre davantage sur les régions périphériques structurellement faibles et qu'elle soit flexibilisée, afin de mieux répondre aux enjeux actuels. Depuis la dernière grande réforme, en 2008, la politique régionale s'est principalement concentrée sur les pôles de croissance des régions de montagnes. Toutefois, la politique régionale doit également tenir compte des besoins liés aux régions structurellement faibles. Avec ce programme, la politique régionale peut tester de nouvelles approches pendant quatre ans, dans le but de répondre à des défis tels que la numérisation ou les interactions de plus en plus complexes entre les différents domaines politiques. Les approches les plus prometteuses seront ensuite implémentées dans le prochain programme pluriannuel de politique régionale (2024-31).

<u>Informations complémentaires :</u>

Thomas Egger, Conseiller national et Directeur du SAB, Tél. 031 382 10 10